Coblence & Associés Une équipe à la technicité reconnue











■ Catherine Davico-Hoarau

Chantal Giraud-van Gaver

Laurent Guardelli

Elisabeth Laherre Martine Riou

epuis 1984, l'équipe en droit social de Coblence & Associés, cabinet d'avocats d'affaires français et indépendant, accompagne tant en conseil qu'en contentieux une clientèle d'entreprises, d'entrepreneurs et de dirigeants sur l'ensemble des problématigues de droit social et ce, tant sur le plan national qu'international.

Réputée pour la technicité des dossiers qu'elle traite en matière de relations individuelles ou de relations collectives, l'équipe intervient également lors de restructurations ou de réorganisations complexes. Tous ses membres travaillent, sur les questions transversales, en étroite collaboration avec les autres départements du cabinet : Corporate, Pénal, Fiscal ou bien souvent IP-IT.

Médiation et arbitrage

Consciente de l'importance des modes alternatifs de règlement des litiges, l'équipe a développé la pratique de la médiation et promeut l'arbitrage.

Prestataire de formation

Agréé prestataire de formation et référencé en tant que tel par DataDock, Coblence &

Associés propose un programme de formation sur mesure à destination de tous les acteurs de l'entreprise : DRH, RRH, Juristes, Managers, Assistantes...

OBLENCE

CONTACT

62 avenue Marceau - 75008 Paris Tél. + 33 (0) 1 53 67 24 24 contact@coblence-avocats.com www.cohlence-avocats.com

Davies & Mouchon Une approche innovante du dialogue social

pécialisé en droit social depuis plus de 40 ans, le cabinet Davies & Mouchon a développé une expertise reconnue notamment dans le domaine des restructurations et a ouvert, depuis un an, une filiale dédiée à l'accompagnement des entreprises dans le cadre de leur développement en Afrique de l'Ouest.

Ses méthodes de travail en mode projet, sa faculté à s'adapter aux problématiques opérationnelles des clients et de s'impliquer au quotidien à leurs côtés signent sa différence.

« Le fait de travailler au quotidien avec les acteurs opérationnels de notre clientèle et d'avoir intégré dans nos équipes des experts anciennement DRH et DRS nous permet de déployer des stratégies sécurisées des plus opérationnelles. Et cela change véritablement la donne pour nos clients », souligne Virginie Dubois, associée du cabinet Davies & Mouchon. Un cabinet à taille humaine plébiscité pour la qualité de sa relation partenariale, mais aussi



■ Virginie Dubois, associée Davies & Mouchon

pour sa vision innovante du dialogue social. Virginie Dubois revient sur les atouts de cette approche stratégique qui dépasse l'approche traditionnelle du droit social.

Intervenir en amont : la clef de réussite du dialogue social?

Effectivement, c'est un facteur clé. Cela exige une intégration des partenaires sociaux dans les étapes de réflexion que nous menons sur

la plupart des sujets collectifs. Comprendre les attentes des organisations syndicales et les croiser avec les objectifs de l'entreprise constitue un pan de notre démarche afin d'accompagner efficacement nos clients dans la construction de leur dialogue social. Une technique bien maîtrisée qui s'avère adaptée à la préparation des élections du CSE notamment. Une technique qui pour être efficiente doit devenir « usuelle »: on ne peut prétendre intégrer les partenaires sociaux à la seule mesure de l'intérêt ponctuel que l'on y trouve.



CONTACT

16 avenue Pierre 1er de Serbie - 75116 Paris Tél. +33 (0) 1 47 23 68 06 contact@davies-mouchon.com www.davies-mouchon.com